

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA METROPOLE DE LYON

« Eau du Grand Lyon – la Régie »



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 juillet 2022

N° 2022-10	Finances – Bordereau des prix du service public d'eau potable à compter du 1 ^{er} janvier 2023
------------	---

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet 2022 à 13h30, les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de la Métropole à Lyon, sous la présidence de Madame GROSERRIN Anne, Présidente.

NOM	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	DONNE POUVOIR A
<i>Collège des représentants issus du Conseil de la Métropole :</i>					
ARTIGNY	Bertrand	X			
BADOUARD	Benjamin	X			
BOFFET	Laurence	X			
CHAMBON	Pierre	X			
COIN	Gisèle	X			
CROIZIER	Laurence	X			
GROSERRIN	Anne	X			
GROULT	Florestan	X			
MARION	Richard		X		Floyd NOVAK
MILLET	Pierre-Alain	X			
NOVAK	Floyd	X			
PROST	Emilie	X			
REVEYRAND	Anne	X			
SIBEUD	Nicole		X		Laurence CROIZIER

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

Date de convocation du Conseil : 6 juillet 2022

Secrétaire élue : Emilie PROST

1. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Par délibération du Conseil n° 2014-4458 du 13 janvier 2014, la Communauté urbaine a confié à Eau du Grand Lyon, filiale de Veolia Eau - Compagnie générale des eaux, l'exploitation du service public de l'eau potable dans le cadre d'une délégation de service public, à compter du 3 février 2015 sur l'ensemble du territoire, hors les Communes de Marcy l'Etoile, Solaize, la Tour de Salvagny, Lissieu et Quincieux. À noter que les Communes de Marcy l'Etoile et de Solaize ont respectivement intégré le périmètre du contrat le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} janvier 2019.

Par délibération n° 2020-0312 du 14 décembre 2020, La Métropole de Lyon, a choisi de ne pas renouveler la DSP au 1^{er} janvier 2023 en faisant le choix d'une gestion en régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière au 1^{er} janvier 2023.

Par délibération n° 2021-0842 du 13 décembre 2021, la Métropole de Lyon, a créé la Régie de l'eau potable de la Métropole de Lyon « Eau du Grand Lyon – La Régie » et en a approuvé les statuts.

Les tarifs des prestations diverses et des travaux d'aménagements publics et de lotissements ont été fixés à l'annexe 59 du contrat de DSP, modifiée par l'annexe 5 de son avenant n° 1 puis par l'annexe 10 de son avenant n° 3.

Ils étaient révisés annuellement depuis le 1^{er} janvier 2016, selon la formule de révision des tarifs de l'eau potable Kn prévue à l'article 94.1 du contrat de délégation et arrondis au plus près à deux décimales (par défaut, si la décimale à négliger est strictement inférieure à cinq).

Suite à la reprise en Régie, conformément à l'article R2221-38 du Code général des collectivités territoriales, il est de la compétence du Conseil d'Administration de la Régie de fixer les redevances dues par les usagers, et notamment les tarifs des prestations diverses, travaux d'aménagements publics et lotissements.

Les premiers devis « hors DSP » à destination des usagers pour les travaux réalisés en 2023 seront émis à compter du 1^{er} octobre 2022. Le délai d'implémentation des outils informatiques permettant de générer ces devis nécessitent que ces tarifs soient arrêtés dès aujourd'hui.

2. FIXATION DES TARIFS DES PRESTATIONS DIVERSES, TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PUBLICS ET LOTISSEMENTS

Il est opportun d'appliquer le coefficient de révision approuvé pour les parts fixes et variables du tarif de l'eau potable par délibération n° 2022-8 du 24 mai 2022. Ce dernier a été calculé de manière à conserver les tarifs cumulés de la part abonnement et de la part variable en vigueur en 2022 et de leur appliquer les mêmes modalités de révision que celles mises en œuvre en 2022. Le coefficient de révision en résultant s'élève à **2.8795%**.

La prestation « Pénalités pour retard de paiement « lettre simple » » ne sera plus appliquée.

Les montants sont assujettis à la TVA, aux taux en vigueur.

Les bordereaux des prix « prestations diverses » et « travaux d'aménagements publics et de lotissements » font l'objet des annexes 1 et 2 à la délibération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu l'article R2221-38 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération n° 2020-0312 du 14 décembre 2020 du Conseil de la Métropole de Lyon, approuvant le choix de ne pas renouveler la DSP au 1^{er} janvier 2023 en faisant le choix d'une gestion en régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière au 1^{er} janvier 2023,
- Vu la délibération n° 2022-8 du 24 mai 2022 du Conseil d'administration d'Eau du Grand LYon - la Régie, fixant les tarifs du service public d'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2023, sur la base d'un coefficient de révision de + 2.8795 % appliqués aux tarifs pratiqués en 2022,

Considérant la nécessité pour le Conseil d'Administration de délibérer avant le 1^{er} octobre 2022,

DELIBERE

- ARTICLE 1.** Fixe les prix relatifs aux « prestations diverses » conformément au bordereau des prix figurant à l'annexe 1 ;
- ARTICLE 2.** Fixe les prix « travaux d'aménagements publics et de lotissements » conformément au bordereau des prix figurant à l'annexe 2.

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Certifié exact et pour extrait conforme, conformément à l'article L2121-23 du Code général des collectivités territoriales,*

La présidente du Conseil d'Administration,

La secrétaire de séance

Anne GROSPERRIN



Emilie PROST



Acte rendu exécutoire après

- publication du : **15 JUL. 2022**
- transmission au Représentant de l'Etat le : **22 JUL. 2022**

ANNEXE 1

BORDEREAU DES PRIX

« PRESTATIONS DIVERSES »

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
CHAPITRE 1 : PRESTATIONS LIÉES AU SERVICE À L'USAGER		
F001	Ouverture ou fermeture d'un branchement	56,16
F002	Rendez-vous dans une plage de 2h	GRATUIT
F003	Rendez-vous à heure fixe	15,89
F004	Relève supplémentaire	15,89
F005	Frais de déplacement pour encaissement par agent chez l'utilisateur	26,49
F006	Duplicata de facture papier	6,36
F007	Émission d'une facture papier dans le cas d'une demande de facture mensuelle	6,36
F008	Frais pour relevé de compteur suite à non-relevé sur 2 périodes consécutives ou relevé à la demande de l'utilisateur en dehors des périodes de relevé, sur rendez-vous spécifique	26,49
F009	Frais de relevé du compteur si refus de pose de télérelevé	10,29
F010	Acompte sur travaux de branchement neuf - clients particuliers (hors clients professionnels)	30%
F011	Ensemble mobile de comptage comprenant l'équipement de protection sanitaire du réseau	
F012	Frais d'accès au service Mobil'Eau	37,09
F013	Abonnement mensuel Mobil'eau	27,3
F015	Frais d'installation et repli d'une valise de comptage temporaire ou mobile	147,29
F015.1	Remplacement valise de transport suite à dégradation	741,76
F015.2	Remplacement du raccord / tuyau suite à dégradation	52,98
F015.3	Réparation sécurité ouverture suite à dégradation	127,16
F015.4	Remplacement clapet suite à dégradation	105,97
F015.5	Remplacement Logger / Xilog suite à dégradation	529,83
F015.6	Remplacement valise non restituée en cas de perte ou vol	1271,60
F015.7	Remplacement de compteur de la valise Mobil'Eau (gelé ou détérioré)	137,76
F015.8	Forfait déplacement pour intervention	47,68
F016	Mesure de pression effectuée à la demande d'un abonné (sauf si le résultat montre une non-conformité de la pression chez l'abonné vis-à-vis du code de la santé publique, du fait du service)	58,28

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F020	Pose d'un compteur	
F020.0	Pour un compteur 15 mm	44,51
F020.1	Pour un compteur 20 mm	46,63
F020.2	Pour un compteur 30 mm	149,41
F020.3	Pour un compteur 40 mm	174,84
F020.4	Pour un compteur 50 mm	203,46
F020.5	Pour un compteur 65 mm	238,42
F020.6	Pour un compteur 80 mm	270,21
F020.7	Pour un compteur 100 mm	370,88
F020.8	Pour un compteur 150 mm	625,20
F021	Dépose d'un compteur	
F021.0	Pour un compteur 15 mm	44,51
F021.1	Pour un compteur 20 mm	46,63
F021.2	Pour un compteur 30 mm	149,41
F021.3	Pour un compteur 40 mm	174,84
F021.4	Pour un compteur 50 mm	203,46
F021.5	Pour un compteur 65 mm	238,42
F021.6	Pour un compteur 80 mm	270,21
F021.7	Pour un compteur 100 mm	370,88
F021.8	Pour un compteur 150 mm	625,20
F022	Remplacement de compteur gelé, disparu ou manipulé du fait de l'utilisateur (y compris remplacement de la tête émettrice)	
F022.0	Pour un compteur 15 mm	164,25
F022.1	Pour un compteur 20 mm	190,74
F022.2	Pour un compteur 30 mm	254,32
F022.3	Pour un compteur 40 mm	370,88
F022.4	Pour un compteur 50 mm	476,85
F022.5	Pour un compteur 65 mm	646,40

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F022.6	Pour un compteur 80 mm	794,75
F023	Remplacement de compteur gelé, disparu ou manipulé du fait de l'utilisateur (sans tête émettrice)	
F023.0	Pour un compteur 15 mm	132,46
F023.1	Pour un compteur 20 mm	137,76
F023.2	Pour un compteur 30 mm	254,32
F023.3	Pour un compteur 40 mm	370,88
F023.4	Pour un compteur 50 mm	476,85
F023.5	Pour un compteur 65 mm	646,40
F023.6	Pour un compteur 80 mm	794,75
F024	Frais de vérification de compteur à la demande du client avec compteur pilote ou une jauge calibrée	
F024.0	Pour un compteur 15 à 40 mm	116,56
F024.1	Pour un compteur 50 à 100 mm	842,43
F024.2	Pour un compteur >100 mm	1324,58
F025	Frais d'étalonnage sur banc d'essai de compteur mécanique à la demande du client avec compteur pilote ou une jauge calibrée	
F025.0	Pour un compteur 15 à 40 mm	116,56
F025.1	Pour un compteur 50 à 100 mm	842,43
F025.2	Pour un compteur >100 mm	1324,58
F025.3	Frais de vérification, à la demande du client, de la tête émettrice	47,68
F026	Pose d'un doubleur d'impulsion sur compteur équipé d'un module radio	
F026.0	Forfait pour l'installation et la pose d'un doubleur d'impulsion sur compteur télérelevé existant	582,82
CHAPITRE 2 : TRAVAUX DE BRANCHEMENTS		
F100	Forfait pour le raccordement, la désinfection, le récolement et le contrôle de conformité du branchement et du regard poste de comptage (pour un compteur de diamètre inférieur à 40 mm)	360,29

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F101	Forfait pour le raccordement, la désinfection le récolement et le contrôle de conformité du branchement et du regard poste de comptage (pour un compteur de diamètre supérieur ou égal à 40 mm)	890,12
F102	Plus-value pour raccordement de branchement sur canalisation intercom- munale (diamètre supérieure ou égale à 250 mm)	238,42
F130	Création de branchements neufs standards - hors terrassements	
F130.0	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (collier et robinet avec bouche à clef) - hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 15 mm et un PEHD bande bleue 16 bars PE80 diam 19x25 mm	376,18
F130.1	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (collier et robinet avec bouche à clef) - hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 20 mm et un PEHD bande bleue 16 bars PE80 diam 24.8x32 mm	445,06
F130.2	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (collier et robinet avec bouche à clef) - hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 30 mm et un PEHD bande bleue 16 bars PE80 diam 31x40 mm	688,78
F130.3	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (collier et robinet avec bouche à clef) - hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 40 mm et un PEHD bande bleue 16 bars PE80 diam 38.8x50 mm	1430,55
F130.4	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (Té ou prise en charge, robinet vanne, et la bouche à clef complète). Hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 50 mm et un PEHD bande bleue 16 bars PE80 diam 48.8x63 mm	1854,41
F130.5	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (Té ou prise en charge, robinet vanne, et la bouche à clef complète). Hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 65 mm et un branchement fonte DN65 classe C100	2098,13

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F130.6	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (Té ou prise en charge, robinet vanne, et la bouche à clef complète). Hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 80 mm et un branchement fonte DN80 classe C100	2394,84
F130.7	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (Té ou prise en charge, robinet vanne, et la bouche à clef complète). Hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 100 mm et un branchement fonte DN100 classe C100	3496,89
F130.8	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (Té ou prise en charge, robinet vanne, et la bouche à clef complète). Hors fourniture du compteur ; pour un compteur de 150 mm et un branchement fonte DN150 classe C100	4492,98
F130.9	Fourniture, pose et raccordement du poste de comptage et du dispositif de prise en charge (Té ou prise en charge, robinet vanne, et la bouche à clef complète) - hors fourniture du compteur ; pour un compteur > à 150 mm	SUR DEVIS
F130.10	Plus-value pour terrassement et remblaiement au droit de la prise sur la canalisation pour un compteur de diamètre inférieur à 40 mm. Profondeur 2 m maxi. Hors réfection définitive de voirie	688,78
F130.11	Plus-value pour terrassement et remblaiement au droit de la prise sur la canalisation pour un compteur de diamètre compris entre 40 et 65 mm. Profondeur 2 m maxi. Hors réfection définitive de voirie	964,29
F130.12	Plus-value pour terrassement et remblaiement au droit de la prise sur la canalisation pour un compteur de diamètre supérieur à 65 mm. Profondeur 2 m maxi. Hors réfection définitive de voirie	1430,55
F131	Suppression définitive en tranchée ouverte, d'une prise de branchement à la demande de l'utilisateur et dépose du poste de comptage	
F131.0	Suppression définitive, en tranchée ouverte, d'une prise de branchement à la demande de l'utilisateur, dans le cadre d'un projet (démolition, construction, déplacement, abandon...) et dépose du poste de comptage ; pour un compteur de 15 mm à 50 mm	625,20
F132	Création de branchements spécifiques - hors terrassements	
F132.0	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge (collier et robinet avec bouche à clef) - pour raccordement d'une canalisation PEHD de 20 mm. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise	402,67

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F132.1	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge (collier et robinet avec bouche à clef) - pour raccordement d'une canalisation PEHD de 30 mm. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise	498,04
F132.2	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge (collier et robinet avec bouche à clef) - pour raccordement d'une canalisation PEHD de 40 mm ou 50 mm. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise	1091,45
F133	Postes multi-comptages	
F133.0	Réalisation et pose d'une nourrice pour 2 compteurs de DN 15 mm avec RAG général. Sur branchement neuf ou existant : Hors Fourniture et pose des postes de comptages sur rail avec ses accessoires. Dans un tabouret existant et conforme. Hors fourniture des compteurs	196,04
F133.1	Plus-value par ramification pour compteur de 15 mm supplémentaire	46,63
F133.2	Fourniture et pose d'un poste DN 15 mm, comprenant le rail support, le robinet avant compteur, le clapet et les pièces de raccords. Hors fourniture compteur	110,21
F133.3	Réalisation et pose d'une nourrice pour 2 compteurs de DN 20 mm ou 30 mm avec RAG général. Sur branchement neuf ou existant : Hors Fourniture et pose des postes de comptages sur rail avec ses accessoires. Dans un tabouret existant et conforme hors fourniture des compteurs	219,35
F133.4	Plus-value par ramification pour compteur de 20 mm ou 30 mm supplémentaire	64,64
F133.5	Fourniture et pose d'un poste de comptage DN 20 mm ou 30 mm, comprenant le rail support, le robinet avant compteur, le clapet et les pièces de raccords. Hors fourniture compteur	153,65
F133.6	Réalisation et pose d'une nourrice pour 2 compteurs de DN 40 mm avec RAG général. Sur branchement neuf ou existant : Hors Fourniture et pose des postes de comptages sur rail avec ses accessoires. Dans un tabouret existant et conforme hors fourniture des compteurs	249,02
F133.7	Plus-value par ramification pour compteur de 40 mm supplémentaire	97,49
F133.8	Fourniture et pose d'un poste de comptage DN 40 mm, comprenant le rail support, le robinet avant compteur, le clapet et les pièces de raccords. Hors fourniture compteur	307,30

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F133.9	Réalisation et pose d'une nourrice de, à minima 2 compteurs, avec à minima un compteur d'un diamètre DN > à 40 mm compris fourniture et pose d'un Robinet ou d'une vanne d'arrêt général sur branchement existant : Hors Fourniture et pose des postes de comptages sur rail avec ses accessoires. Dans un tabouret existant et conforme. Hors fourniture des compteurs	SUR DEVIS
F133.10	Fourniture et pose d'un poste de comptage comprenant : La vanne aval, le filtre, le clapet, ainsi que la vanne amont, calage et accessoires, pour un compteur de 50/65 mm. Hors compteur	789,45
F133.11	Fourniture et pose d'un poste de comptage comprenant: La vanne aval, le filtre, le clapet, ainsi que la vanne amont, calage et accessoires, pour un compteur de 80 mm. Hors compteur	1022,58
F133.12	Fourniture et pose d'un poste de comptage, comprenant: La vanne aval, le filtre, le clapet, ainsi que la vanne amont, calage et accessoires, pour un compteur de 100 mm. Hors compteur	1457,04
F133.13	Fourniture et pose d'un poste de comptage, comprenant : La vanne aval, le filtre, le clapet, ainsi que la vanne amont, calage et accessoires, pour un compteur de 150 mm. Hors compteur	1642,48
F133.14	Fourniture et pose d'un poste de comptage DN > à 150 mm. Comprenant la vanne aval, le filtre, le clapet, ainsi que la vanne amont, calage et accessoires. Hors fourniture compteur	SUR DEVIS
F133.15	Dépose poste de comptage DN 15 à DN 40 mm, y compris ancrages et raccords	381,48
F133.16	Dépose poste de comptage DN 50 à DN 80 mm, y compris ancrages et raccords	551,03
F133.17	Dépose poste de comptage DN 100 à DN 150 mm, y compris ancrages et raccords	720,57
F133.18	Pour les postes de comptages supérieurs à 150 mm un devis sera fait au préalable	SUR DEVIS
F134	Installation de robinets-vannes sur conduite en service	
F134.0	Plus-value pour pose de vanne supplémentaire DN 100 mm en Tranchée ouverte	688,78

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F134.1	Plus-value pour pose de vanne supplémentaire DN 150 mm en Tranchée ouverte	826,54
F134.2	Plus-value pour pose de vanne supplémentaire DN 200 mm en Tranchée ouverte	1027,87
F134.3	Plus-value pour pose de vanne supplémentaire DN 250 mm en Tranchée ouverte	1324,58
F134.4	Plus-value pour pose de vanne supplémentaire DN 300 mm en Tranchée ouverte	1928,59
F134.5	Plus-value pour pose de vanne supplémentaire DN 350 mm en Tranchée ouverte	3115,41
F134.6	Plus-value pour pose de vanne supplémentaire DN 400 mm en Tranchée ouverte	3655,84
F134.7	Plus-value pour pose de vanne supplémentaire DN > 400 mm en Tranchée ouverte	SUR DEVIS
F134.8	Pose d'une vanne en dehors d'une opération de raccordement d'un branchement neuf (opération isolée)	SUR DEVIS
F190	Opérations de terrassement	
F190.0	Terrassement mécanique pour une profondeur maxi de 2 mètres (par mètre cube)	156,83
F190.1	Terrassement main pour une profondeur maxi de 2 mètres (par mètre cube)	190,74
F190.2	Terrassement maçonnerie enterrée pour une profondeur maxi de 2 mètres (par mètre cube)	171,67
F190.3	Plus-value pour terrassement par tranche de 10 cm au-delà de 2 mètres de profondeur (en dm/ml)	15,37
F190.4	Utilisation d'un camion aspirateur avec chauffeur grande capacité (par heure)	339,09
F190.5	Camion Aspirateur petite capacité (par heure)	296,71
F190.6	Démontage de chaussée de toutes structures, pavé, béton désactivé (au volume de structure de chaussée terrassée par mètre cube)	84,77
F190.7	Utilisation de blindage jointif par m²	26,49

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F190.8	Mise en œuvre de béton pour confection de butée et ancrage (par mètre cube)	161,07
F190.9	Réfection définitive de chaussée en domaine communautaire. Aux conditions d'achats de la Métropole et du règlement de voirie	AUX CONDITIONS DES CADRES D'ACHATS DE LA MÉTROPOLE
F190.10	Prélèvement pour diagnostic amiante - ciment. Aux conditions d'achats de la Métropole et du règlement de voirie	AUX CONDITIONS DES CADRES D'ACHATS DE LA MÉTROPOLE
F190.11	Essai pénétrométrique	154,50
CHAPITRE 3 : AUTRES PRESTATIONS		
F301	Étude d'individualisation de logements collectifs	
F301.0	Pour un compteur 15 à 40 mm	GRATUIT
F301.1	Pour un compteur 50 à 100 mm	GRATUIT
F301.2	Pour un compteur > 100 mm	GRATUIT
F302	Frais de pose d'un compteur général en pied d'immeuble	
F302.0	Pour un compteur 20 mm	153,65
F302.1	Pour un compteur 30 mm	206,63
F302.2	Pour un compteur 40 mm	307,30
F302.3	Pour un compteur 50 mm	455,66
F302.4	Pour un compteur 65 mm	656,99
F302.5	Pour un compteur 80 mm	890,12
F302.6	Fourniture et pose d'un robinet d'arrêt général pour un branchement de diamètre inférieur à 50 mm	243,72
F302.7	Fourniture et pose d'un robinet d'arrêt général pour un branchement de diamètre 50 à 80 mm	519,24
F310	Contrôle de conformité des installations de prélèvement privatif d'eau (puits, forage...)	164,25
F311	Contrôle de conformité des installations de distribution des eaux de puits, forage...	121,86

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F312	Contrôle de vérification après mise en conformité des installations de prélèvement privatif d'eau (puits, forage...)	90,07
F313	Contrôle de vérification après mise en conformité des installations de distribution des eaux de puits, forage...	90,07
F314	Contrôle de conformité branchement eau potable y compris la désinfection et la mise en eau du branchement, le raccordement sur la canalisation de distribution et le recollement des données	SUR DEVIS
F315	Contrôles de bon fonctionnement et essais de branchements et chambres de vannes ainsi que des poteaux et bornes incendies publics et privés, à la demande des abonnés, avec remise d'un rapport écrit	SUR DEVIS
F316	Forfait intervention en heures journée	143,05
F317	Forfait intervention en heures nuit	185,44
F318	Emergences : mise à niveau d'une tête de bouche à clef suite à une opération de refecton de voirie	227,83
F350	Intervention contractuelle sur le poste de comptage, le branchement ou la canalisation de desserte nécessitant un arrêt d'eau et réalisée, à la demande du client, de nuit ou en week-end	
F350.0	Taux horaire ouvrier	39,21
F350.1	Taux horaire technicien	47,68
F350.2	Taux horaire maîtrise	68,88
F350.3	Coefficient de majoration pour heure de nuit	1,34
F350.4	Coefficient de majoration pour heure en week-end	1,65
<i>Les prix ci-dessus sont révisés annuellement au 1-janvier selon la formule de révision des tarifs de l'eau potable Kn du contrat de délégation.</i>		
CHAPITRE 4 : FRAIS DIVERS		
F370	Indemnité pour course vaine (si rdv) et sauf demande décommandée par l'abonné au moins 2 heures avant le début du créneau horaire fixé	46,30
F371	Bris des scellés d'un compteur	87,45
F372	Pénalités pour retard de paiement "lettre simple"	Gratuit
F373	Pénalités pour retard de paiement "lettre recommandée"	17,00
F374	Frais d'impayés (TIP, chèque, prélèvement)	6,17

ANNEXE 2

BORDEREAU DES PRIX

« TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PUBLICS ET DE LOTISSEMENTS »

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
CHAPITRE 1 : TRAVAUX SUR POTEAUX D'INCENDIE		
F140	Pour alimentation d'un branchement de 80 ou 100 mm	
F140.0	Canalisation en service de diamètre inférieur ou égal à 200 mm	2066,34
F140.1	Canalisation en service de diamètre supérieur à 200 mm et inférieur ou égal à 400 mm	2500,81
F140.2	Canalisation en service de diamètre supérieur à 400 mm	Sur devis
F141	Pour alimentation d'un branchement de 150 mm	
F141.0	Canalisation en service de diamètre égal à 150 mm et inférieur ou égal à 200 mm	2670,35
F141.1	Canalisation en service de diamètre supérieur à 200 mm et inférieur ou égal à 400 mm	3126,01
F141.2	Canalisation en service de diamètre supérieur à 400 mm	Sur devis
F142	Suppression de prise de poteau d'incendie de 80 mm, de 100 mm ou de 150 mm, en tranchée ouverte, avec dépose de la vanne de départ coupes des tuyaux de branchement et pose sur le Té d'une plaque pleine	498,04
F143	Renouvellement du branchement toutes sujétions comprises, y compris désinfection, jusqu'au raccordement au coude à patin, (hors réfection voirie définitive) pour poteau d'incendie de 80 ou 100 mm dans le cadre de l'application de l'article 41,6 du contrat d'affermage. Intégrant la pose d'une tête mobile marquée Incendie fournie par les services de la Métropole (ml)	402,67
F144	Renouvellement du branchement toutes sujétions comprise, y compris désinfection, jusqu'au raccordement au coude à patin, (hors réfection voirie définitive) pour poteau d'incendie de 150 mm dans le cadre de l'application de l'article 41,6 du contrat d'affermage. Intégrant la pose d'une tête mobile marquée Incendie fournie par les services de la Métropole (ml)	434,46
F145	Remplacement d'un appareil d'incendie (Pi ou Bin de Ø 80, 100 ou 150 mm) dans le cadre du renouvellement d'une canalisation (dégagement, dépose, pose, mise à niveau et remblaiement, intégrant un système de protection de la vidange et les massifs d'ancrage nécessaire. Fourniture du pi neuf, du système de protection de la vidange et du coffrage béton par la métropole de Lyon unité hydrants	1801,43
F146	Déplacement d'un appareil d'incendie (Pi ou Bin de Ø 80, 100 ou 150 mm) dans le cadre du renouvellement d'une canalisation (dégagement ancien et nouvel emplacement, dépose, pose intégrant un système de protection de la vidange et les massifs d'ancrage nécessaire, remblaiement, création du socle en béton en utilisant un coffrage béton et création d'un massif de propreté le cas échéant. Compris restitution de la voirie à l'emplacement initial du PI. Fourniture du pi neuf, du système de protection de la vidange et du coffrage béton par la métropole de Lyon unité hydrants	2225,29
F147	Pose et dépose si nécessaire d'arceau de protection 60 mm 2 côtés - la barrière est fournie par la métropole de Lyon unité hydrants	196,04

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F148	Pose et dépose si nécessaire de barrière de protection normalisée 60 mm 3 côtés - la barrière est fournie par la métropole de Lyon unité hydrants	233,13
F149	Pose et dépose si nécessaire de barrière de protection poids lourds, arceau de 2 côtés - la barrière est fournie par la métropole de Lyon unité hydrants	254,32
CHAPITRE 2 : OPERATIONS D'AMENAGEMENTS. RACCORDEMENTS, TAMPONNAGES SUR CANALISATIONS EN SERVICE		
F160	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge DN 60 (Pièce de raccordement sur conduite en service, robinet vanne avec sa bouche à clef) - Et manchonnage sur conduite à raccorder DN 60. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise pour 3 ml maxi de raccordement sans obstacles, y compris pièces d'alignement	
F160.0	Canalisation en service de diamètre inférieur ou égal à 200 mm	1568,30
F160.1	Canalisation en service de diamètre supérieur à 200 mm et inférieur ou égal à 400 mm	2384,24
F160.2	Canalisation en service de diamètre supérieur à 400 mm et inférieur ou égal à 600 mm	3539,28
F161	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge DN 80 (Pièce de raccordement sur conduite en service, robinet vanne avec sa bouche à clef) - Et Manchonnage sur conduite à raccorder DN 80. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise pour 3 ml maxi de raccordement, sans obstacles, y compris pièces d'alignement	
F161.0	Canalisation en service de diamètre inférieur ou égal à 200 mm	1801,43
F161.1	Canalisation en service de diamètre supérieur à 200 mm et inférieur ou égal à 400 mm	2712,74
F161.2	Canalisation en service de diamètre supérieur à 400 mm et inférieur ou égal à 600 mm	3878,37
F162	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge DN 100 (Pièce de raccordement sur conduite en service, robinet vanne avec sa bouche à clef) - Et Manchonnage sur conduite à raccorder DN 100. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise pour 3 ml maxi de raccordement, sans obstacles, y compris pièces d'alignement	
F162.0	Canalisation en service de diamètre inférieur ou égal à 200 mm	2384,24
F162.1	Canalisation en service de diamètre supérieur à 200 mm et inférieur ou égal à 400 mm	3496,89
F162.2	Canalisation en service de diamètre supérieur à 400 mm et inférieur ou égal à 600 mm	4662,52
F163	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge DN 150 (Pièce de raccordement sur conduite en service, robinet vanne avec sa bouche à clef) - Et Manchonnage sur conduite à raccorder DN 150. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise pour 3 ml maxi de raccordement, sans obstacles, y compris pièces d'alignement	
F163.0	Canalisation en service de diamètre inférieur ou égal à 200 mm	2702,14
F163.1	Canalisation en service de diamètre supérieur à 200 mm et inférieur ou égal à 400 mm	4196,27

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F163.2	Canalisation en service de diamètre supérieur à 400 mm et inférieur ou égal à 600 mm	5245,34
F164	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge DN 200 (Pièce de raccordement sur conduite en service, robinet vanne avec sa bouche à clef) - Et Manchonnage sur conduite à raccorder DN 200. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise pour 3 ml maxi de raccordement, sans obstacles, y compris pièces d'alignement	
F164.0	Canalisation en service de diamètre inférieur ou égal à 200 mm	4503,57
F164.1	Canalisation en service de diamètre supérieur à 200 mm et inférieur ou égal à 400 mm	6018,89
F164.2	Canalisation en service de diamètre supérieur à 400 mm et inférieur ou égal à 600 mm	7682,56
F165	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge de diamètre supérieur à 200 mm (Pièce de raccordement sur conduite en service, robinet vanne avec sa bouche à clef) - Et Manchonnage sur conduite à raccorder de diamètre inférieur ou égal à 600 mm. L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise	Sur devis
F166	Suppression de prise, en tranchée ouverte. Comprenant, la dépose de la vanne de départ, les coupes des tuyaux de branchement et pose d'une plaque pleine. Pour un branchement de diamètre compris entre 60 mm et 200 mm	
F166.0	Canalisation en service de diamètre égal à 60 mm et inférieur ou égal à 200 mm	1112,65
F166.1	Canalisation en service de diamètre supérieur à 200 mm et inférieur ou égal à 400 mm	1324,58
F166.2	Canalisation en service de diamètre supérieur à 400 mm et inférieure ou égal à 600 mm	2066,34
F167	Création d'une purge sur plaque taraudée suite à suppression de prise sur Té. Compris Robinet de prise de 27 mm, maxi 3 ml de PEHD de 32 mm, et 2 Bouches à clé complètes, grillage et Gaine annelée de 90	476,85
CHAPITRE 3 : TRAVAUX SUR BOUCHES DE LAVAGE		
F180.0	Fourniture et pose du dispositif de prise en charge pour alimentation de bouche de lavage (collier et robinet avec bouche à clef, contrôle de l'exécution de la désinfection et récolement). L'intervention s'effectue en tranchée ouverte au droit de la prise	1091,45
F180.1	Suppression définitive, en tranchée ouverte, d'une prise de branchement de BL	434,46
F180.2	Suppression définitive, avec terrassement (hors réfection définitive), d'une prise de branchement de BL, sur une canalisation maitresse d'un diamètre inférieur à 250 mm et pour une profondeur maxi de 2 m	900,71
F180.3	"Suppression de prise de branchement de BL sur une canalisation d'un diamètre supérieur à 250 mm et pour une profondeur supérieure à 2 m. Application des prix F190 pour les terrassements	Sur devis

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
F180.4	Fourniture et pose de système TEMPO sur nouvelle bouche de lavage	445,06
CHAPITRE 4 : OPÉRATIONS DE TERRASSEMENT		
F190	Terrassements et remblais sur voirie conforme au CCTP. Comprenant les formalités administratives, la signalisation et protection, découpes, démolition de chaussée, terrassements hors roche et bétons, dressement de fouille, lit de pose et niches, Chargement, évacuation et réfection provisoire	
F190.0	Terrassement mécanique pour une profondeur maxi de 2 mètres (m ³)	156,83
F190.1	Terrassement main pour une profondeur maxi de 2 mètres (m ³)	190,74
F190.2	Terrassement maçonnerie enterrée pour une profondeur maxi de 2 mètres (m ³)	171,67
F190.3	Plus-value pour terrassement par tranche de 10 cm au-delà de 2 m de profondeur (en dm/ml)	15,37
F190.4	Utilisation d'un camion aspirateur avec chauffeur grande capacité (h)	339,09
F190.5	Camion Aspirateur petite capacité (h)	296,71
F190.6	Démontage de chaussée de toutes structures, pavé, béton désactivé (au volume de structure de chaussée terrassée). M3	84,77
F190.7	Utilisation de blindage jointif (m ²)	26,49
F190.8	Mise en œuvre de béton pour confection de butée et ancrage (m ³)	161,07
F190.9	Réfection définitive de chaussée en domaine communautaire. Aux conditions d'achats de la Métropole et du règlement de voirie	Aux conditions des cadres d'achats de la Métropole
F190.10	Prélèvement pour diagnostic amiante - ciment. Aux conditions d'achats de la Métropole et du règlement de voirie	Aux conditions des cadres d'achats de la Métropole
F190.11	Essai pénétrométrique	158,95

N° PRIX	DÉSIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT € HT
CHAPITRE 5 : TRAVAUX POUR RÉPARATIONS DE DÉGÂTS DES TIERS		
F200.1	Forfait d'intervention et de mise en place de moyens classique, afin d'assurer la mise en sécurité, comprenant, l'équipage de 2 agents de travaux avec camion et mini pelle ainsi qu'un agent d'intervention réseau, suite à des dégâts sur conduite ou branchement en service occasionnés par un tiers. Les moyens complémentaires à apportés suivant l'importance des travaux seront rémunérés sur la base des articles F200.3 et F200.4	1536,51
F200.2	Forfait d'intervention et de mise en place de moyens réduits ne nécessitant que le déplacement d'un agent d'intervention réseau de Eau Publique du Grand Lyon en tranchée ouverte et sécurisée, suite à des dégâts sur conduite ou branchement en service occasionnés par un tiers. Les moyens complémentaires à apportés suivant l'importance des travaux seront rémunérés sur la base des articles F200.3 et F200.4	593,41
F200.3	Les fournitures et locations seront facturées sur la base des tarifs des cadres d'achats d'Eau Publique du Grand Lyon, majorées par un coefficient pour frais et transport tel que décrit dans les grilles tarifaires des prestations accessoires	X 1,17
F200.4	Le temps passé par les intervenants sur une intervention suite à un dégât de tiers sera facturé sur la base des grilles tarifaires, main d'œuvre des prestations accessoires ou des cadres d'achats d'Eau Publique du Grand Lyon	Sur devis
<i>Les prix ci-dessus sont révisés annuellement au 1-janvier, à compter du 1-janvier 2023, selon la formule de révision des tarifs de l'eau potable Kn du contrat de délégation.</i>		